

# Mag

Agnicourt-et-Séchelles | Assis-sur-Serre | Autremencourt | Barenton-Bugny | Barenton-Cel | Barenton-sur-Serre | Bois-les-Pargny | Bosmont-sur-Serre | Chalandry | Châtillon-les-Sons | Chéry-les-Pouilly | Cilly | Couvron-et-Aumencourt | Crécy-sur-Serre | Cuirieux | Dercy | Erlon | Froidmont-Cohartille | Grandlup-et-Fay | La Neuville-Bosmont | Marcy-sous-Marle | Marle | Mesbrecourt-Richecourt | Monceau-le-Waast | Montigny-le-Franc | Montigny-sous-Marle | Montigny-sur-Crécy | Mortiers | Nouvion-et-Catillon | Nouvion-le-Comte | Pargny-les-Bois | Pierrepont | Pouilly-sur-Serre | Remies | Saint-Pierremont | Sons-et-Ronchères | Tavaux-et-Pontséricourt | Thiernu | Toulis-et-Attencourt | Verneuil-sur-Serre | Vesles-et-Caumont | Voyenne

Communauté de communes  
du Pays de la Serre

#FIBREOPTIQUE

Novembre 2018 - Numéro 28

Pays  
de la Serre



# Pays de la Serre

Magazine d'Informations de la Communauté de  
communes du Pays de la Serre

**NOVEMBRE 2018**

1 rue des Telliers - 02270 Crécy-sur-Serre

**Directeur de la publication** : La direction & le  
service communication

**Rédaction** : La direction et les services de la  
Communauté de communes

**Crédits Photos** : Adobe Stock, Unsplash,  
Communauté de communes du Pays de la Serre

**Création graphique** : Service communication  
de la Communauté de communes du Pays de la  
Serre

**Dépôt légal** : À parution

**Impression** : Alliance Partenaire Graphique à  
LAON

**Tirages** : 6 500 exemplaires

[/paysdelaserre](#)



[paysdelaserre.fr](http://paysdelaserre.fr)



# Edito



M. Pierre-Jean VERZELEN  
Président de la  
Communauté de communes  
du Pays de la Serre

L'offre médicale, les écoles, le numérique sont des piliers de l'attractivité d'un territoire. Prise dès 2016, la compétence « Déploiement Fibre Optique » est en phase active. Pour la fin de l'année, près de 4 500 habitants seront raccordés et tous les foyers le seront pour la fin 2020.

L'accueil petite enfance va être renforcé par la création d'une micro-crèche à Crécy-sur-Serre en 2019 et à Marle en 2021.

**Proximité** : Dans les prochaines semaines et les prochains mois, commune par commune, dans le cadre des réunions publiques, avec les élus du Pays de la Serre, je viendrai à votre rencontre !

## SOMMAIRE

**04** Dossier Fibre Optique



**06** Retour sur l'Opération Poules



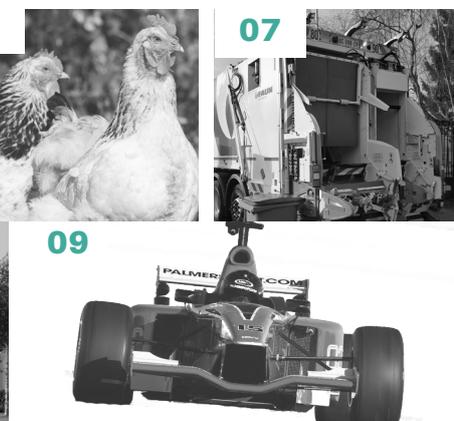
**07** Passage à la 15<sup>aine</sup> pour les Déchets



**08** Nouvelles Installations sur le Pôle du Griffon



**09** Projet Palmer : À toute vitesse



**10** Programme du Séjour Hiver 2019



**11** Centres de Loisirs : Retour en Images



**12** Campagne de Recrutement BAFA



**13** Espace Enfance : RAM & Ludothèque



**14** Du Bon dans vos Assiettes !



**15** Chantiers d'Insertion, clôture de la saison





# LE PAYS DE LA SERRE, CHAMPIO

La Communauté de communes

Convaincue de la nécessité de garantir l'accès au numérique à l'ensemble de son territoire, la Communauté de communes s'engage à relier les 42 communes du Pays de la Serre à la fibre optique et au très haut débit d'ici 2020. Lancé en 2013, le Plan France Très Haut Débit (THD) vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit, c'est-à-dire proposer un accès internet performant et fiable à l'ensemble des logements, entreprises et administrations. Pour atteindre cet objectif, le Plan France THD mobilise l'État, les opérateurs privés et les collectivités locales comme le Pays de la Serre.

## ● Le Très Haut Débit c'est quoi ?

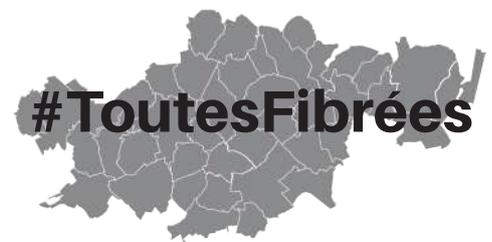
Le Très Haut Débit vous permet d'accéder à une connexion internet très rapide, stable et sans réduction de débit lors de l'utilisation de plusieurs appareils en simultané. De plus, il vous permet d'avoir la télévision en THD avec une qualité d'images nettement supérieure qu'actuellement.

## ● La fibre, pour qui ?

Actuellement, quelques communes sont déjà raccordées ou en cours de raccordement sur le territoire. Au fur et à mesure du projet, l'intégralité des 42 communes seront raccordées à la fibre optique et donc au Très Haut Débit. Vous pouvez vérifier l'avancée des travaux sur le site internet de l'USEDA.

## ● Comment en bénéficier ?

Dès lors que votre commune est raccordée à la fibre et commercialisée, vous pourrez accéder aux différentes offres internet/télévision proposées par les fournisseurs d'accès. Il vous suffira donc de souscrire à un abonnement qui répond à vos besoins.

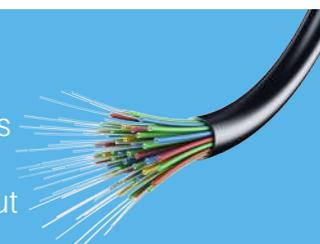


## CHIFFRES CLÉS

**3,4 Millions d'euros** : c'est la part d'investissement de la Communauté de communes pour le raccordement à la fibre sur l'ensemble de ses communes.

**11,5 Millions d'euros** : c'est le coût total des travaux pour le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire du Pays de la Serre.

**2020** : c'est la date où toutes les communes du territoire seront raccordées.



# N DE LA FIBRE OPTIQUE

sera le premier territoire à raccorder l'ensemble de ses 42 communes...

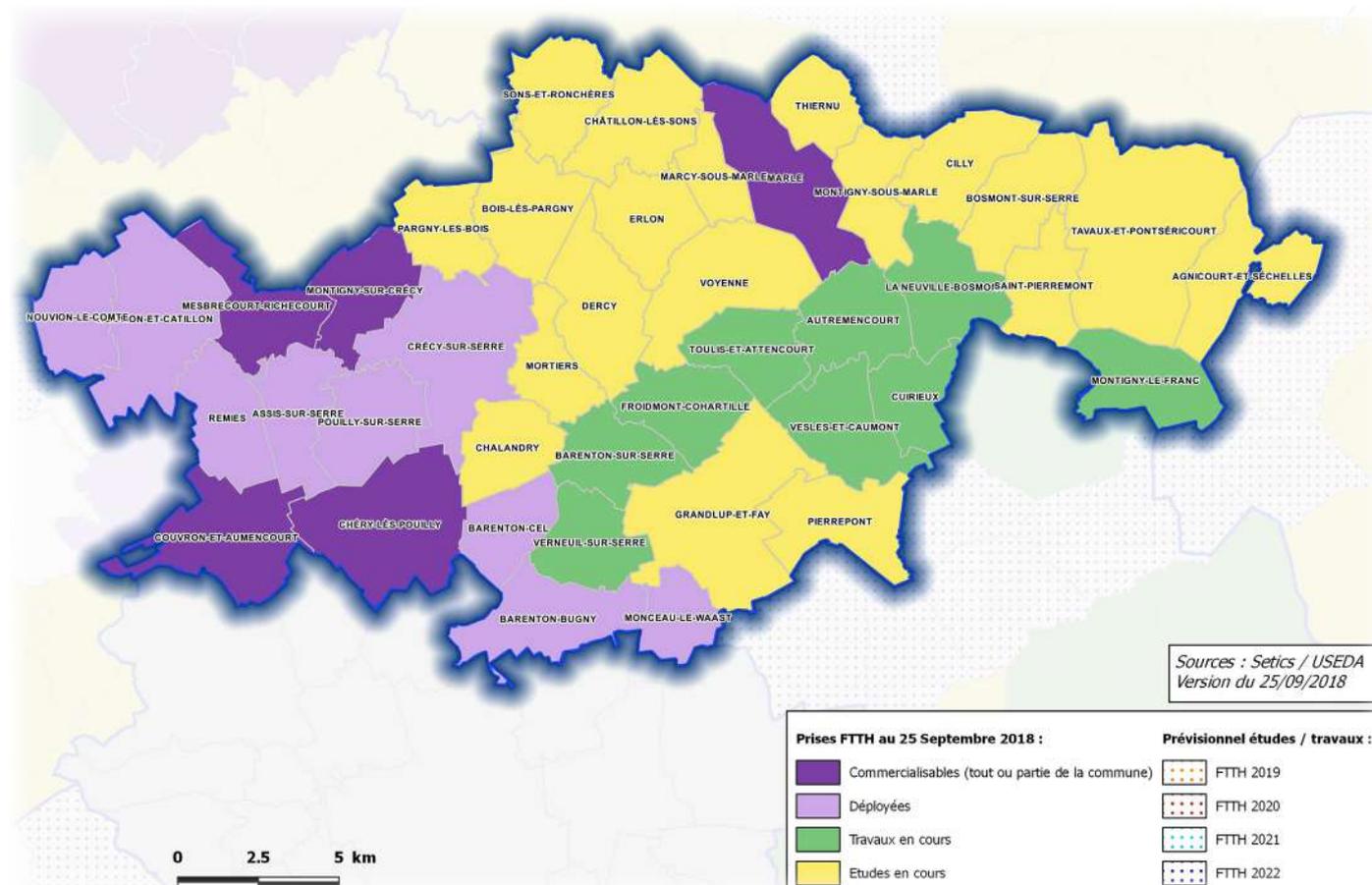
## La Communauté de communes organise des réunions d'information près de chez vous !

Lors de cette rencontre, vous aurez la possibilité de vous informer et de poser des questions relatives aux conditions de raccordement à la fibre optique et aux abonnements internet. En Septembre 2018, une réunion d'information s'est déroulée et a permis à plus de 150 personnes de se renseigner auprès des opérateurs présents.

À noter que les travaux de raccordement sont pris en charge par l'USEDA et donc, l'utilisateur n'aura rien à payer, même si les travaux sont effectués dans un délai de plusieurs mois.



Carte du territoire du Pays de la Serre, en cours de raccordement ou en cours d'études :  
Carte actualisée tous les 25 du mois, disponible sur le site de l'USEDA.



# RETOUR SUR L'OPÉRATION POULES

Des adoptions qui font des heureuses...

Mise en place depuis plusieurs années, l'opération poules a connu un succès record cet été ! En effet, en collaboration avec Mme PAPON et sa ferme, la Communauté de communes propose aux habitants d'adopter deux poules ! L'objectif ? Zéro déchets ! Grâce à ces poules de réforme, jeunes retraitées de 12 à 13 mois, vous pouvez réduire vos déchets ménagers de plus de 5 kg. Cette année encore, l'opération a été un succès puisque 50 dossiers de candidatures ont été déposés et 41 d'entre eux, répondant aux critères spécifiques d'adoption, se sont vus remettre leurs nouveaux compagnons à plumes !



## INTERVIEW DE M<sup>ME</sup> GUENART EMILIE

### Comment avez-vous connu l'opération Poules III ?

J'ai connu l'Opération Poules via la page Facebook de la Communauté de communes du Pays de la Serre. La publication m'a interpellée et je me suis ensuite renseignée auprès de l'accueil pour obtenir le dossier à compléter.

### Pourquoi avez-vous décidé d'adopter un couple de poules ?

Nous avons déjà le projet d'avoir des poules et l'action de la Communauté de communes nous a permis d'en obtenir rapidement ! De plus, avoir des poules n'a que des avantages : des œufs frais le matin, réduire nos déchets puisqu'elles mangent de tout et ainsi réduire nos levées de poubelles. En conclusion, les poules nous permettent de faire des économies !

### D'autres projets pour réduire vos déchets ?

Avec un jardin de 3000m<sup>3</sup>, les 2 poules se sentent un peu seules dans leur parc [rires], alors l'idée, c'est d'en adopter plusieurs. En plus, les enfants adorent ça !



Crédit photos : Mme Guenart

# NOUVEAUTÉ POUR LE TRI DES DÉCHETS

Passage à la quinzaine pour le ramassage des ordures, première infos...

À partir du 1<sup>er</sup> Avril 2019, la Communauté de communes du Pays de la Serre va faire évoluer son système de ramassage des déchets sur son territoire en passant tous les 15 jours, donc 2 fois par mois. Toutes les communes du Pays de la Serre vont être concernées mais quelques équipements dit « stratégiques » (*cantines, maison de retraites...*) resteront à une levée par semaine. En attendant le changement de fréquence, le service Environnement de l'intercommunalité reste à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

## Passage 2 fois par mois

Afin de répondre aux pratiques des habitants (*sortir les poubelles qu'une fois par mois...*) du Pays de la Serre et de ses Élus, la Communauté de communes a décidé de faire passer les camions de **collecte des déchets tous les 15 jours** ! Un changement qui va permettre d'améliorer encore un peu plus le système de tri sur le territoire.

## Une question ?

Vous avez des interrogations sur le tri ou la capacité de votre bac poubelle ? N'hésitez pas à **contacter le Pays de la Serre et le service Environnement au 03 23 80 77 22** pour qu'ils puissent répondre à toutes vos questions !



## RAPPEL DU TRI - LES BONS RÉFLEXES

### Déchets recyclables



Bouteilles et flacons en plastique, Cartons d'emballages, Briques alimentaires, Emballages métalliques, Journaux, Papiers.

### Déchets non recyclables



Pots de yaourt, Sacs plastiques, Barquettes polystyrènes, Vaisselle usagée... Et en cas de doute, dans le bac noir !

### Déchets en verre



Pots en verre, Bocaux, Bouteilles en verre.



Sans oublier, **les déchetteries** (Marle & Crécy-sur-Serre) ainsi que **les composteurs**, qu'ils soient naturels ou en bois ! Renseignez-vous auprès du Pays de la Serre !



# PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON

Trois nouvelles installations sur le pôle d'activités...



Depuis le 20 juin, le cabinet **Loïc Arnould Comptabilité** a pris ses quartiers au sein du pôle d'activités. Spécialisé dans la comptabilité et le commissariat aux comptes, le cabinet occupe plus de 2000 m<sup>3</sup> de parcelle, lui permettant ainsi de penser à son développement dans un prochain avenir.

La superficie des parcelles et l'accès privilégié au Griffon ont convaincu également la **société StandBoxes** de s'installer sur le territoire. Cette entreprise propose des conteneurs maritimes à la location permettant de stocker des outils, des meubles ou tout autre équipement encombrant. L'accès 7j/7j et 24h/24 est un véritable atout pour ces boxes de 7 à 14 m<sup>2</sup> !



La troisième entreprise en cours d'implantation au Griffon, c'est l'**entreprise agro-alimentaire D2i**. Depuis la validation de la vente le 5 juillet 2018, les travaux sont en cours, rue Denis PAPIN, afin d'installer d'ici peu l'entreprise familiale. Spécialisée dans la confection de fruits semi-confits et de préparations à base de fruits, D2i embauche une vingtaine de collaborateurs et pense déjà à sa future extension sur le pôle d'activités.

# PROJET PALMER : EN ROUTE !

Réhabilitation de l'ancienne base militaire Laon/Couvron...

Depuis 2015, « Palmer » est un nom qui résonne au creux des oreilles des habitants du Pays de la Serre. En effet, cet ancien pilote de Formule 1, propriétaire de l'entreprise MSV a acheté l'ancienne base militaire de Laon/Couvron. Grâce à cet investissement, l'ancienne base va être réhabilitée.

Adoptée à l'unanimité par les élus communautaires du Pays de la Serre, la vente de la totalité de la base militaire Laon/Couvron s'est déroulée le 2 Juillet 2015. L'entreprise MSV, société privée gérante de 5 circuits automobiles en Grande-Bretagne, souhaite installer « **L'Autodrome de Laon** » !

L'autodrome de Laon a pour objectif de devenir le **centre de sport mécanique le plus étendu et le plus réussi d'Europe**, apportant ainsi fierté et reconnaissance internationale au territoire du Pays de la Serre !



La réhabilitation du site sera assurée par l'entreprise de Jonathan Palmer et conservera de nombreux éléments de l'ancienne base militaire :

- L'aérodrome existant permettra de construire une partie du circuit de 7 kms.
- Les bâtiments seront réhabilités pour abriter les restaurants, bureaux et ateliers de génie mécanique.
- La piste principale de l'aérodrome sera rénovée pour permettre un accès direct au site en avion.

En partenariat avec la Communauté d'agglomération du Pays de Laon, la Communauté de communes du Pays de la Serre s'engage à construire des merlons (levées de terre anti-bruit) et à requalifier les accès routiers au site.

## CHIFFRES CLÉS

**2 200 000 euros** : c'est la part d'investissement de la Communauté de communes du Pays de la Serre et de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon.

**33 Millions d'euros** : c'est la somme totale du projet Palmer.

**150** : c'est le nombre d'emplois prévus pour les 3 premières années, qui pourrait atteindre 250 d'ici sept ans.

**35** : c'est le nombre de kilomètres total des six circuits de l'Autodrome de Laon.

L'autodrome de Laon/Couvron, ça sera aussi un lieu pour les événements d'entreprises, des journées de pilotage, 4 courses de sport mécanique par an et aussi, un lieu de promotion pour les constructeurs de véhicules... À suivre !



# DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Top départ pour le séjour d'hiver...

Comme chaque année, le Pays de la Serre dans le cadre des accueils de loisirs avec hébergement, vous propose un séjour sur le domaine skiable des Brasses, en Haute-Savoie, pendant les vacances de Février 2019. Au programme : cours de ski pour tous les niveaux encadrés par les moniteurs de l'École du Ski Français (ESF), initiation à l'attelage des chiens de traîneaux, activité luges et sans oublier les veillées à thème chaque soir organisées par les animateurs du centre. Ce séjour est destiné aux enfants du territoire âgés de 6 à 14 ans pendant la première semaine des vacances soit du 09 au 16 Février 2019.

À mi-chemin entre Annemasse et Cluses, le centre de vacances surplombe le petit village d'Onnion. Au cœur du massif des Brasses, à 900 mètres d'altitude, c'est sans aucun doute l'endroit idéal pour découvrir l'un des plus beaux cadres de Haute-Savoie. Le chalet est situé au pied des pistes de la station des Brasses, à 500 mètres du télésiège de Chenevières. Les chambres de 4 à 8 lits, équipées de salle de bains et WC et ses multiples salles d'activités en font un lieu de détente incomparable.



Programme, informations et tarifs du séjour disponibles en téléchargement sur :

[www.paysdelaserre.fr](http://www.paysdelaserre.fr)  
Rubrique Enfance & Jeunesse



# RETOUR EN IMAGES !

Centres de loisirs sans hébergement de Crécy-sur-Serre et Marle...

Spectacle de fin de centre



Magiciens en herbe



Activités diverses et variées



Après-midi «Bubble Football»



Jeux et compagnie



Matinée Ludothèque



Mini-camp Médiéval



# UN POUR TOUS, TOUS POUR ANIMER

Campagne de recrutement pour le BAFA...

Les accueils de loisirs sans hébergement mis en place par la Communauté de communes permettent aux enfants du Pays de la Serre de profiter de vacances entourés de personnes compétentes et qualifiées. C'est pourquoi, le service Enfance & Jeunesse de la Communauté de communes met en place une campagne de recrutement pour renforcer son équipe d'animateurs. En effet, le territoire du Pays de la Serre offre la possibilité aux jeunes de 17 ans et plus d'obtenir le Brevet d'Animateur grâce à une formation ciblée et reconnue !



## ● Le BAFA, qu'est ce que c'est ?

Le BAFA, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs, est un diplôme qui permet ensuite, de devenir animateur à titre non-professionnel pour les centres de loisirs avec ou sans hébergement.

## ● Comment se passe la formation du BAFA ?

L'obtention du diplôme s'effectue sous forme de formation. Composée de 3 temps, la formation se déroule dans un délai de 30 mois maximum. La première formation est destinée à prendre connaissance du métier et de ces généralités en 8 jours. Ensuite, un stage pratique d'environ 14 jours est à effectuer au sein d'un centre de loisirs du Pays de la Serre. Puis deux sessions sont possibles pour terminer la formation : l'approfondissement de 6 jours ou la qualification de 8 jours. Enfin, la présentation devant un jury permettra la validation du diplôme.

## ● Quelles sont les conditions pour pouvoir passer le BAFA ?

Il faut avoir 17 ans révolus au début de la formation et l'inscription est possible 3 mois avant l'anniversaire de l'âge autorisé. De plus, le stage pratique doit se dérouler obligatoirement au sein d'un accueil de loisirs de la Communauté de communes du Pays de la Serre.

## ● La formation est-elle payante ?

Oui. Après le stage découverte permettant de valider les capacités du stagiaire à devenir animateur, la Communauté de communes prend en charge 75% du coût de la formation. Pour connaître le coût total de la formation, il faudra consulter l'organisme formateur « UFCV ».



Informations et planning de formation disponibles en téléchargement sur :

[www.paysdelaserre.fr](http://www.paysdelaserre.fr)  
Rubrique Enfance & Jeunesse



# RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Toutes les informations pour la rentrée 2018/2019...



Service dédié aux parents, le Relais Assistantes Maternelles vous accompagne dans toutes vos démarches concernant les différents modes de garde (*assistante maternelle, garde à domicile, micro-crèche...*) pour vos enfants ! Le RAM c'est un lieu d'échange et de partage entre les assistantes maternelles, les parents et les enfants. Venez rencontrer le RAM lors des animations et autres rendez-vous importants.



	Pierrepont 04 avril 2018	Marle 05 avril 2018	Couvron 27 avril 2018
Journées Parents	04 avril 2018	05 avril 2018	27 avril 2018
Exposé film mercredi	18 mai 2018	11 mai 2018	18 mai 2018
Bonne fête papa	20 juin 2018	08 juin 2018	16 juin 2018
Écart de vacances			22 juin 2018

Calendrier 2018 et informations du RAM disponibles en téléchargement sur :

[www.paysdelaserre.fr](http://www.paysdelaserre.fr)  
Rubrique Petite Enfance



## RENCONTRES - ANIMATIONS

Le RAM se déplace sur **4 sites** afin de proposer des activités ludiques & pédagogiques. *Ateliers ouverts à tous et gratuits*

- Pierrepont : 1 fois par mois
- Crécy-sur-Serre : 1 fois par mois
- Marle : 1 fois par mois
- Couvron-et-Aumencourt : 2 fois par mois

De 9h à 11h30 - Hors vacances scolaires

**À noter que le RAM est désormais fermé le mercredi**



# LUDOTHÈQUE, PLACE AUX JEUX

Jeux, livres, CD en location : on vous dit tout...

Ouverte depuis Octobre 2016, la ludothèque itinérante permet aux enfants principalement de 0 à 6 ans de venir jouer en toute liberté avec un adulte. Équipement culturel mis en place par la Communauté de communes, la ludothèque est un lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité autour du jeu. La ludothèque vous propose de nombreux jeux et quelques livres à découvrir sur place, gratuitement avec la possibilité de les louer pour prolonger le plaisir du jeu à la maison. La ludothèque c'est aussi des animations dans les écoles maternelles.

- 2<sup>ème</sup> **Mardi du mois** : Pierrepont de 9h30 à 11h30, salle de la Mairie.
- 2<sup>ème</sup> **Jeudi du mois** : Barenton-Bugny de 9h30 à 11h30, salle des fêtes.
- 2<sup>ème</sup> **Vendredi du mois** : Couvron-et-Aumencourt de 9h30 à 11h30, salle petite enfance.
- 3<sup>ème</sup> **Mercredi du mois** : Chéry-les-Pouilly de 9h30 à 12h30 & de 13h30 à 16h30, salle des fêtes.
- 3<sup>ème</sup> **Jeudi du mois** : Tavaux-et-Pontséricourt de 9h30 à 11h30, salle de la Mairie.



Calendrier, informations de la ludothèque 2019 et catalogues de jeux & livres disponibles en téléchargement sur :

[www.paysdelaserre.fr](http://www.paysdelaserre.fr)  
Rubrique Petite Enfance

# DU BON DANS VOTRE ASSIETTE

*Repas de cantines ou issus du portage de repas, la qualité avant tout...*

Depuis le début de l'année 2018, la Communauté de communes a changé de prestataire pour la livraison de repas et fait maintenant confiance à Elior. La fourniture des repas est assurée par le nouveau prestataire depuis le début de l'année pour une durée de 3 ans. Soucieux d'apporter des repas équilibrés et de qualité à ses utilisateurs, le Pays de la Serre réinvente la restauration scolaire et le portage de repas afin d'offrir le service le plus adapté à chaque habitant de son territoire !

Déjà 25 ans que la Communauté de commune du Pays de la Serre a intégré le service de portage de repas au sein de sa compétence liée aux services de proximité. En effet, depuis 1993, des repas sont livrés aux personnes âgées, handicapées, souffrantes ou en dépannage suite à une hospitalisation ! Le service de portage de repas à domicile apporte une aide à la vie quotidienne, permettant d'offrir une alimentation saine et équilibrée, tout en installant un climat de confiance entre l'usager et le livreur.



Le plateau repas comprend :

- une entrée,
- un plat (*viande, légumes et féculents*),
- du fromage,
- un dessert.

Un petit pain est inclus ainsi qu'un potage. Le tout à réchauffer au micro-ondes. Le plateau repas est facturé 5.50€ (*livraison incluse*).

Renseignements et inscriptions auprès de Marie-José MESDAG au 03.23.80.77.22.



Les menus de cantines de chaque semaine disponibles en téléchargement sur :

**[www.paysdelaserre.fr](http://www.paysdelaserre.fr)**  
Rubrique *Enfance & Jeunesse*



## ***Elior, c'est aussi la distribution de repas aux 7 cantines du territoire !***

La Communauté de communes a à cœur de proposer aux enfants de son territoire des repas de qualité, en partenariat avec son fournisseur Elior. Prônant la diversification des goûts et des aliments, le Pays de la Serre a décidé d'intégrer progressivement un repas par semaine composé d'aliments issus de l'agriculture biologique. La finalité étant de garantir un accès pour tous à une alimentation de qualité, variée et durable !

# RETOUR SUR LES CHANTIERS D'INSERTION

*Une belle année 2018 qui se clôture...*

La Communauté de communes du Pays de la Serre encourage l'insertion professionnelle et l'accès à tous à l'emploi. Dans cet esprit, l'intercommunalité soutient l'Insertion par l'Activité Économique (I.A.E) permettant de remobiliser les personnes éloignées de l'emploi au sein de son territoire. Conventionnée par l'État et le Département, les deux Ateliers Chantiers d'Insertion sont situés sur la zone d'activité de La Prayette et interviennent sur l'ensemble du territoire.



À la Neuville-Bosmont, par exemple, ce sont deux équipes, mixtes, de 2 à 6 personnes issues du chantier de la « **Découverte des Métiers du Bâtiment** » qui interviennent à tour de rôle, 1 semaine sur 2, pour la restauration intérieure de l'église.

L'insertion professionnelle, c'est aussi les chantiers de la « **Découverte des Métiers de l'Entretien & du Nettoyage Professionnel** ». Les salariés interviennent sur l'ensemble des communes du territoire généralement pour le nettoyage des bâtiments publics, la préparation de salles lors d'inaugurations...

Les encadrants techniques transmettent aux agents un savoir-faire. En contrepartie, les salarié(e)s doivent **élaborer un projet professionnel** et par ce biais, trouver des entreprises pour les accueillir en immersion ou bien, s'engager dans une formation qualifiante.

*La finalité d'un chantier, c'est permettre, par le biais du travail effectué sur différents supports, d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être nécessaires et indispensables à la vie professionnelle.*



L'équipe sur le chantier de l'église de Nouvion-et-Catillon

## CHIFFRES CLÉS

En 2017, sur 22 personnes en fin de parcours :

- 3 ont obtenus un CDI
- 3 sont en CDD
- 3 sont entrés en formation qualifiante.



# RENDEZ-VOUS

# EN LIGNE



# WWW.PAYSDELASERRE.FR

